

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par le soussigné, Éric Beaulieu, directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, avis que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le 13 octobre 2026 à 19 :30, au 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande DM 2026-009 pour :

Que la superficie du garage détaché soit de 83.24m². Le règlement de zonage no 330-2018 article 6.5 a) indique que pour un terrain inférieur à 1 393 m² la superficie maximale d'un garage détaché est de 75 m².

Cette demande est localisée comme suit :

No. Civique: Lot 5 125 688 rue Hébert, Saint-Stanislas-de-Kostka

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme article 145.6, les personnes ou organismes intéressés pourront présenter leurs observations lors de la séance ou encore, par écrit, concernant cette demande de dérogation dans le cadre d'une consultation écrite de 15 jours qui sera tenue du 24 septembre 2026 au 8 octobre 2026. Les commentaires concernant cette demande de dérogation mineure doivent être acheminés par courriel à l'adresse inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca, par la poste ou déposés dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221, rue Centrale.

Fait et donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce (23 septembre 2026)

X 

Éric Beaulieu
Directeur général et secrétaire trésorier



MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA
AVIS PUBLIC – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

SAINT-STANISLAS-
DE-KOSTKA*****

Certificat de publication

Je, soussigné, **ÉRIC BEAULIEU**, Directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 13 octobre 2026, en affichant une copie au Centre municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce (23 septembre 2026).

X

Éric Beaulieu
Directeur général et secrétaire trésorier